



RIE IV - combattre la ruineuse concurrence fiscale

Depuis les années 1970, les bénéfices des entreprises et les rendements des capitaux augmentent massivement dans le monde entier. Dans le même temps, les pouvoirs publics manquent toujours plus de fonds pour investir dans l'infrastructure et l'économie réelle. Cette évolution est économiquement absurde et socialement dangereuse, car elle favorise les bulles spéculatives, accroît l'inégalité sociale, déstabilise les marchés du travail et affaiblit l'état de droit au niveau mondial. Les impôts pour les personnes morales corrigent ici partiellement cette situation et permettent de réinjecter des capitaux dans les caisses de l'État et le circuit économique.

Cependant, la concurrence fiscale internationale exerce une pression croissante sur l'imposition des entreprises partout dans le monde. De nombreux États ont depuis longtemps intégré dans leur modèle politique la sous-cotation de normes mondiales et l'introduction de privilèges fiscaux pour les entreprises. Conjuguée avec l'évasion fiscale systématique des riches particuliers et des sociétés par actions, qui selon des estimations de l'OCDE rapporte aux pays les plus pauvres entre 150 et 200 milliards de dollars par an, la concurrence fiscale internationale est un facteur majeur de la croissance de l'injustice dans le monde.

La Suisse, sous le leadership de la droite, joue un rôle moteur dans ce système de dumping fiscal. En 1992, un bénéfice net d'environ 40 milliards de francs suisses a été déclaré aux autorités fiscales en Suisse. Cette somme s'élevait à 120 milliards de francs suisses en 2004, et elle a atteint un montant incroyable de 322 milliards de francs suisses en 2010. Cela est dû au fait que les entreprises étrangères s'installent en masse sur notre territoire dans le but d'y faire des économies d'impôts. Selon une étude des ONG Oxfam et du Tax Justice Network, le solde d'intérêts issu des crédits interentreprises de la Suisse par rapport aux pays étrangers s'élève aujourd'hui à 12 milliards de dollars.

Grâce à la politique de dumping fiscal de certains pays riches – dont la Suisse –, il manque chaque année aux pays en développement environ 200 milliards de dollars (!) de substrat fiscal du fait de la seule évasion fiscale des sociétés (ou de leurs filiales). L'évasion fiscale fait que les pays les plus pauvres du monde manquent d'argent pour les services publics de base. Cela entrave de façon injustifiée le développement économique de ces pays et renforce encore la pauvreté.

Depuis 2013, l'OCDE a intensifié la lutte contre les privilèges fiscaux. En tant que pays membre, la Suisse est obligée d'abolir les privilèges fiscaux injustifiés – une chose que le PS Suisse réclame depuis des décennies. Toutefois, pour freiner la concurrence fiscale internationale, ces privilèges ne doivent pas être remplacés par de nouveaux moyens

d'échapper au fisc. En tant que parti internationaliste, le PS Suisse défend des règles équitables également en matière de politique fiscale. C'est en effet le seul moyen de réduire les inégalités structurelles à l'échelle mondiale.

Avec le rejet massif de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) par près de 60 % des électeurs le 9 février 2017, ce sont de nouveaux cadeaux fiscaux pour les grandes sociétés, à hauteur de milliards, qui ont été refusés. Ce vote a également opposé un NON aux nouveaux privilèges fiscaux, tels que la boîte à brevets (« *patent box* »), l'encouragement en amont (la promotion des intrants) ou l'impôt sur les bénéfices corrigé des intérêts. Les entreprises auraient ainsi continué de taxer leurs bénéfices à un taux inférieur à celui de l'étranger et se seraient installées toujours davantage en Suisse.

Sous le nom de Projet fiscal 17 (PF 17), le conseiller fédéral Ueli Maurer tente une nouvelle fois de sauvegarder les intérêts des groupes d'entreprises dans le respect des normes de l'OCDE dans le cadre d'une RIE IV. La RIE IV n'a ici qu'un seul objectif : maintenir l'impôt sur les sociétés au niveau le plus bas possible en comparaison internationale. Cette ligne d'action est profondément non solidaire et est donc strictement rejetée par le PS.

Mais la concurrence fiscale pose des problèmes importants aussi en Suisse. La lutte entre cantons pour les impôts les plus bas pèse sur les budgets cantonaux et communaux et conduit, aujourd'hui déjà, à un démantèlement inacceptable des services publics dans certains domaines. Aujourd'hui déjà, même les directeurs financiers du camp bourgeois réclament donc le retrait des instruments les plus incisifs de la RIE II.

Dans le cadre de la RIE IV, le PS Suisse demande donc au Conseil fédéral d'intégrer une comparaison juridique globale avec les États de l'UE et de l'OCDE dans le message adressé au Parlement et de proposer des variantes de restrictions au principe de l'apport de capital, accompagnées d'un modèle simple d'imposition globale des entreprises (« *Unitary Taxation* »). Comme mesure supplémentaire contre les transferts de bénéfices, il est nécessaire d'introduire le « *reporting* » public pays par pays (« *Public Country-by-Country Reporting* »). Afin de réduire la concurrence fiscale en Suisse, le PS demande également des mesures d'harmonisation fiscale intercantonale – une harmonisation telle que l'a proposée en 2014 le groupe d'experts Brunetti pour le développement futur du marché financier. En conséquence, il faut tester un impôt uniforme sur le bénéfice pour toutes les sociétés appartenant à un groupe pour l'ensemble des activités suisses. Quoi qu'il en soit, le peuple doit pouvoir avoir le dernier mot sur la RIE IV et la possibilité de lancer un référendum doit être donnée.